

PARIS RECRUTE

117 Assistants de Service Social (F/H)

La Ville de Paris offre aux Assistants de service social (F/H) une grande diversité professionnelle auprès de publics pluriels.

Vous intervenez en fonction des postes à pourvoir dans les services sociaux de proximité (polyvalence) ou spécialisés comme l'aide sociale à l'enfance, les services sociaux scolaires, les services en charge du suivi des allocataires du RSA, de la prévention des expulsions, de l'accompagnement des personnes sans domicile stable, des bénéficiaires de l'APA.

Vos missions principales :

- Accueillir, évaluer, conseiller et orienter, les personnes s'adressant ou adressées au service
- Contribuer à la protection des enfants et adultes en situation de fragilité, de risque ou de danger
- Assurer un accompagnement social (individuel et collectif) en cohérence avec le projet et parcours de vie de la personne.
- Favoriser la qualité du service rendu à la personne accompagnée avec sa participation
- Veiller à l'ouverture des droits sociaux et municipaux
- Participer aux activités du service en matière d'actions collectives, de diagnostics sociaux et territoriaux, d'implication dans des instances de réflexion et de travail, d'accueil et de guidance de stagiaires.

Travailler à la Ville de Paris, c'est adhérer aux valeurs du service public et donner du sens à votre vie professionnelle. C'est rejoindre une Ville engagée dans la transformation de son urbanisme pour relever les défis climatiques, améliorer le cadre de vie de ses habitants, protéger les plus vulnérables et impliquer les habitants aux décisions qui les concernent. C'est accueillir les Jeux Olympiques en 2024 et préparer le saut technologique de la Ville de demain !

Inscriptions au concours
du 16 janvier
au 24 février 2023

RECRUTEMENT PAR CONCOURS

Assistant-e de Service Social
(catégorie A)

Épreuves à partir du 10/04/2023

PROFIL

- Être titulaire du diplôme d'État d'Assistant-e de service social ou être susceptible d'en justifier la possession dans les 8 mois qui suivent les résultats du concours ET remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique (détails des conditions d'inscription à consulter dans la brochure du concours)
- Connaissances des dispositifs et acteurs sociaux
- Sens du service public et du travail en équipe
- Sens des relations humaines et qualité d'écoute
- Aptitudes à communiquer avec tous types de public, à accompagner les personnes en situation difficile
- Qualités d'organisation et d'expression écrite et orale

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

www.paris.fr/recrutement

